

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 18401 Numéro SIREN : 478 520 471 Nom ou dénomination : A.V.B.G.
--

Ce dépôt a été enregistré le 24/09/2020 sous le numéro de dépôt 73068

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 24-09-2020

N° DE DEPOT : 073068

N° GESTION : 2013B18401

N° SIREN : 478520471

DENOMINATION : A.V.B.G.

ADRESSE : 7 rue Bayen 75017 Paris

MILLESIME : 2019

AVBG

Numéro SIRET : **47852047100028**

Code APE : **5610A**

7 Rue Bayen

75017 PARIS

COMPTES ANNUELS

du 01/01/2019 au 31/12/2019

AS VB

Sommaire

Bilan	1
ACTIF	1
Actif immobilisé	1
Actif circulant	1
PASSIF	2
Capitaux Propres	2
Provisions pour risques et charges	2
Emprunts et dettes	2
Compte de résultat	3
Annexes 2020	5
PREAMBULE	5
REGLES ET METHODES COMPTABLES	5
AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE	6
FONDS COMMERCIAL	6
AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS – COVID-19	6
NOTES SUR LE BILAN ACTIF	7
NOTES SUR LE BILAN PASSIF	8
NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT	8
AUTRES INFORMATIONS	9
DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE	9
COMPTE RENDU DES TRAVAUX	10
RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES	11
Attestation de Présentation	12

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial	244 000		244 000	244 000	
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 735	5 521	215		215
Autres immobilisations corporelles	27 693	14 057	13 636	11 946	1 690
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	15 254		15 254	15 020	234
TOTAL (I)	292 682	19 577	273 104	270 966	2 138
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	4 554		4 554	5 288	- 734
Avances et acomptes versés sur commandes	600		600		600
Clients et comptes rattachés	595		595	989	- 394
Autres créances					
· Fournisseurs débiteurs					
· Personnel					
· Organismes sociaux	1 701		1 701	1 865	- 164
· Etat, impôts sur les bénéfices	3 726		3 726	3 726	
· Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	4 293		4 293	3 595	698
· Autres	2 468		2 468	2 468	
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	10 998		10 998	19 918	- 8 920
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance	17 750		17 750	16 544	1 206
TOTAL (II)	46 684		46 684	54 392	- 7 708
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	339 366	19 577	319 789	325 357	- 5 568

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 45 000)	45 000	45 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	4 500	4 500	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	76 243	35 298	40 945
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	35 525	40 945	- 5 420
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	161 268	125 743	35 525
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts	20 329	52 934	- 32 605
Découverts, concours bancaires	3 300	3 300	
Emprunts et dettes financières diverses			
Divers			
Associés	85 085	89 431	- 4 346
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	39 520	38 188	1 332
Dettes fiscales et sociales			
Personnel	4 114	8 557	- 4 443
Organismes sociaux	5 496	4 741	755
Etat, impôts sur les bénéfices			
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		1 376	- 1 376
Etat, obligations cautionnées			
Autres impôts, taxes et assimilés	677	1 087	- 410
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	158 521	199 614	- 41 093
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	319 789	325 357	- 5 568

AB MB

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total	
Ventes de marchandises	316 373		316 373	320 639	- 4 266
Production vendue biens					-1,33
Production vendue services					
Chiffres d'affaires Nets	316 373		316 373	320 639	- 4 266
					-1,33
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation				360	- 360
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			6 353	4 398	1 955
Autres produits			24	95	- 71
Total des produits d'exploitation (I)			322 749	325 492	- 2 743
					-0,84
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			87 995	91 245	- 3 250
Variation de stock (marchandises)			734	-2 508	3 242
					129,27
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variation de stock (matières premières et autres approv.)					
Autres achats et charges externes			105 483	101 013	4 470
					4,43
Impôts, taxes et versements assimilés			7 734	11 211	- 3 477
					-31,01
Salaires et traitements			64 528	66 987	- 2 459
					-3,67
Charges sociales			17 410	10 833	6 577
					60,71
Dotations aux amortissements sur immobilisations			2 393	3 306	- 913
					-27,62
Dotations aux provisions sur immobilisations					
Dotations aux provisions sur actif circulant					
Dotations aux provisions pour risques et charges					
Autres charges			37	18	19
					105,56
Total des charges d'exploitation (II)			286 314	282 106	4 208
					1,49
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			36 436	43 387	- 6 951
					-16,02
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
Produits financiers de participations					
Produits des autres valeurs mobilières et créances					
Autres intérêts et produits assimilés					
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
Total des produits financiers (V)					
Dotations financières aux amortissements et provisions					
Intérêts et charges assimilées			911	1 741	- 830
					-47,67
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières (VI)			911	1 741	- 830
					-47,67
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-911	-1 741	830
					47,67
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			35 525	41 645	- 6 120
					-14,70

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		700	- 700	-100
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)		700	- 700	-100
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		-700	700	-100
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des Produits (I+III+V+VII)	322 749	325 492	- 2 743	-0,84
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	287 225	284 547	2 678	0,94
RESULTAT NET	35 525	40 945	- 5 420	-13,24
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

Annexes 2020

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2019 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2018 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 319 788,67 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 35 524,72 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 16/06/2020 par le dirigeant.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**FONDS COMMERCIAL**

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

(OU) Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de ... Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Option pour l'amortissement du fonds commercial sur 10 ans (réservé aux petites entreprises définies à l'article L123-16 du code de commerce) :

Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de 10 ans conformément à l'option permise par le règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015.

Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

-> Rappel important :

Préciser les modalités de mise en oeuvre du test de dépréciation et les modalités d'affectation à un groupe d'actif le cas échéant.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS – COVID-19

L'épidémie de Covid-19 aura un impact significatif sur l'activité et les résultats de la Société au titre de l'exercice 2020.

Il n'est pas possible à la date de clôture des comptes de l'exercice 2019 d'estimer l'impact net sur l'activité et les résultats de la Société de l'épidémie et des mesures prises par les autorités publiques pour en atténuer les effets sur les entreprises.

Il est précisé qu'au moment de l'établissement des comptes, il n'y a pas de remise en cause la continuité d'exploitation.

On notera :

- " Baisse d'activité
- " Utilisation des mesures gouvernementales : Chômage partiel
- " Prêt Garantie par l'Etat

AB VB

Annexes 2020 (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Fonds commercial (hors droit au bail) = 244 000 E

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	244 000		244 000	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	244 000		244 000	

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 292 682 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	244 000			244 000
Immobilisations corporelles	29 130	4 298		33 428
Immobilisations financières	15 020	502	268	15 254
TOTAL	288 150	4 800	268	292 682

Amortissements et provisions d'actif = 19 577 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	17 184	2 393		19 577
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	17 184	2 393		19 577

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Fonds commercial	244 000	0	244 000	Non amortiss.
Matériel et outillage	5 735	5 521	215	5 ans
Agencements divers	22 403	10 799	11 604	10 ans
Matériel de bureau & informatique	2 078	1 488	590	5 ans
Mobilier	2 822	1 770	1 052	10 ans
Consignation	390	0	390	Non amortiss.
TOTAL	277 428	19 577	257 851	

Etat des créances = 45 786 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	15 254		15 254
Actif circulant & charges d'avance	30 532	30 532	
TOTAL	45 786	30 532	15 254

Produits à recevoir par postes du bilan = 2 468 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	2 468
Disponibilités	
TOTAL	2 468

Charges constatées d'avance = 17 750 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

NOTES SUR LE BILAN PASSIF**Capital social = 45 000 E**

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	450	100,00	45 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	450	100,00	45 000

Etat des dettes = 158 521 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Établissements de crédit	23 629	23 629		
Dettes financières diverses	85 085	85 085		
Fournisseurs	39 520	39 520		
Dettes fiscales & sociales	10 288	10 288		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	158 521	158 521		

Charges à payer par postes du bilan = 4 789 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	
Dettes fiscales & sociales	4 789
Autres dettes	
TOTAL	4 789

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**Ventilation du chiffre d'affaires = 316 373 E**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	316 373	100,00 %
TOTAL	316 373	100,00 %

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Annexes 2020 (suite)**AUTRES INFORMATIONS****Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 2 468 E

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Produits à recevoir(448700)	2 468
TOTAL	2 468

Charges constatées d'avance = 17 750 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance(486000)	17 750
TOTAL	17 750

Charges à payer = 4 789 E

Dettes fiscales et sociales	Montant
Conges payés(428200)	3 557
Charges sur congés payés(438200)	1 114
Autres charges à payer(448600)	119
TOTAL	4 789

AB MB

Annexes 2020 (suite)**COMPTE RENDU DES TRAVAUX**

Le Cabinet C.R.S., inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

Aux termes de la mission d'assistance/de supervision comptable et d'établissement des Comptes Annuels, qui lui a été confiée par AVBG,

Déclare que les Comptes Annuels se rapportant à l'exercice clos au 31/12/2019 caractérisés notamment par les données suivantes:

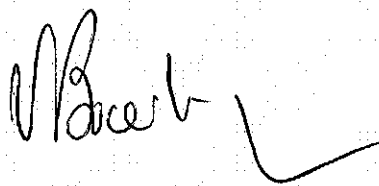
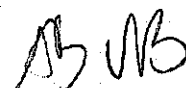
Total du bilan	319 789
Chiffre d'affaires hors taxes	316 373
Résultat net de l'exercice (bénéfice)	35 525

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre à l'exception des règles suivantes :

- présentation d'un état détaillé et chiffré des stocks et en cours,
- contrôle de la conformité de la méthode de valorisation des stocks et en cours utilisée avec les règles en vigueur,
- vérification de l'application de la méthode de valorisation des stocks et en cours par épreuves,
- établissement du tableau de financement,
- contrôle des existants en caisse.

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Pour C.R.S.
Fait à PARIS le 16/06/2020

Annexes 2020 (suite)

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Art : 133 et 148 du décret sur les sociétés commerciales

Tableau

Nature des Indications / Périodes	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	45 000	45 000	45 000	45 000	45 000
b) Nombre d'actions émises	450	450	450	450	450
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	316 373	320 639	318 410	265 620	282 786
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	37 918	44 251	58 939	-13	-25 097
c) Impôt sur les bénéfices					
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	37 918	44 251	58 939	-13	-25 097
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	35 525	40 945	55 454	-3 302	-29 811
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	84	98	131	-0	-56
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	79	91	123	-7	-66
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale	64 528	66 987	60 827	77 881	97 788
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	17 410	10 833	7 244	12 664	23 262

Attestation de Présentation**ATTESTATION**

d'expert comptable

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise AVBG pour l'exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes.

A la date de mes travaux qui ne constituent ni un examen limité, ni un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

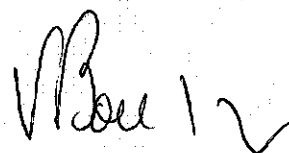
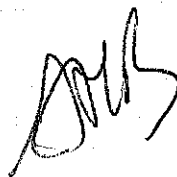
Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 12 pages, se caractérisent par les données suivantes :

total du bilan	319 788,67	Euros
chiffre d'affaires	316 372,63	Euros
résultat net comptable	35 524,72	Euros

Fait à PARIS
Le 16/06/2020

Signature de l'Expert Comptable

Cabinet CONSEIL REVISION SOLUTIONS



AVBG

S.A.R.L. au capital de 45 000,00 Euros

Siège social : 7 Rue Bayen

75017 PARIS

R.C.S : B 478 520 471

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE **ORDINAIRE ANNUELLE DU 17/06/2020**

Le 17/06/2020,
à 15 Heures,

Mademoiselle Amélie BOULENGER, détenant 405 parts sociales,
Mademoiselle Valérie BOULENGER, détenant 45 parts sociales,

associés de la société **AVBG**, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Mademoiselle Amélie BOULENGER, préside la séance en qualité d'Associé

Le Président constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les copies des lettres de convocation et les récépissés postaux ;
- la feuille de présence (à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés) ;
- le rapport de gestion de la gérance ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2019 ;
- le texte des questions écrites adressées par les associés dans les conditions légales ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2019,
- Quitus à la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2019, et affectation des résultats,
- Approbation de ces conventions,
- Questions diverses (art. R223-20, al. 2).

Le Président donne lecture :

AB MB

- du rapport de gestion de la gérance,
 - du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.
- Le Président ouvre la discussion.

Le Président répond d'abord aux questions écrites des associés.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Résolution n° 1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2019 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2019 lesquels font apparaître un **bénéfice** de **35 524,72** Euros.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 2

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2019** faisant ressortir un **bénéfice** de **35 524,72** Euros.
L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **35 524,72** Euros, de la façon suivante :

- Aux autres réserves, pour un montant de 35 524,72 Euros

Rappel des dividendes distribués

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices (art. 243 Bis du code général des impôts).

Il convient de vous informer qu'à compter du 1er janvier 2013, les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, est mis en place un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, et imputable ultérieurement sur l'impôt sur le revenu. Les personnes et revenus concernés par ce nouveau prélèvement sont précisés.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes, imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu, qu'ils soient éligibles ou non à l'abattement de 40 %, sont retenus à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France ; ils devront être versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 3

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts.

AB MB

Résolution n° 4

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 5

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et par tous les associés présents.

La gérance

